



OFFICE NOTARIAL

Aurélia CHEURLLOT-BETTAN

Notaire

8 rue du Docteur Senlecq
95290 L'ISLE ADAM
Tel : 01.34.08.21.13
aurelia.cheurlot@notaires.fr

<p>LISTE DES PIÈCES A FOURNIR VENTE D'UN APPARTEMENT - PROMESSE DE VENTE</p>
--

(en cas de vente de lots de copropriété appartement ou pavillon en copropriété conformément à la loi ALUR applicable à compter du 27 mars 2014)

PAR LE VENDEUR

- Copie des pièces d'identité, du livret de famille et du contrat de mariage (si mariés)
- Coordonnées : adresse, profession, coordonnées téléphoniques, adresse mail
 - Si pacsés, joindre le certificat de PACS
- Titre de propriété
- Liste du mobilier détaillé et chiffré (exemple : cuisine aménagée et équipée)
- Règlement de copropriété et tous ses modificatifs
- Procès-verbaux des assemblées générales des copropriétaires des trois dernières années (s'il y a un syndic)
- Appels de charges des deux dernières années
- Le carnet d'entretien de l'immeuble
- Superficie LOI CARREZ
- Rapport d'amiante dans les parties privatives (**validité : illimitée si arrêtés du 12 décembre 2012 et 26 juin 2013**)
 - Rapport de plomb (**validité : illimitée ou 1 an si positif**)
 - Etat parasitaire (si département situé dans une infestée par les termites) (**validité : 6 mois**)
 - Diagnostic de performance énergétique
 - Etat des risques et pollutions (**validité : 6 mois**)
 - Etat de l'installation au gaz (si à usage habitation et si plus de quinze ans) (**validité : 3 ans**)
 - Etat de l'installation électrique (**validité : 3 ans**)
 - Certificat de raccordement au réseau d'assainissement (**validité : 3 ans**)
 - Dernier avis d'imposition sur la taxe foncière
 - Prix de vente
 - Plan des lots
 - **questionnaire vendeur remis par l'étude dûment complété**

Situation locative :

- en cas de logement vendu loué : copie du bail et de la dernière quittance de loyer
- en cas de logement vendu libre mais antérieurement loué : copie du bail avec copie de la lettre de congé en cas de départ volontaire du locataire ainsi que l'état des lieux de sortie ou copie du bail avec copie du congé pour vendre délivré par le bailleur

PAR L'ACQUEREUR

- Copie des pièces d'identité, du livret de famille et du contrat de mariage (si mariés)
- Coordonnées : adresse, profession, coordonnées téléphoniques, adresse mail
- Si pacsés, joindre le certificat de PACS
- Indiquer des modalités de financement (emprunt ou financement par apport personnel)
- copie de simulation de prêt
- Provision sur frais à verser de 400,00 € (comprenant les honoraires de rédaction de la promesse : 200€ TTC/ les droits d'enregistrement 125€ / et l'avance sur les frais d'acquisition : 75€)

- questionnaire achat remis par l'étude dûment complété

NB : en cas de vente ou d'achat par une société, fournir :

- une copie de l'extrait K Bis,***
- une copie des statuts***

Prévoir le versement d'un acompte représentant l'indemnité d'immobilisation fixée entre 5 et 10 % du prix de vente